

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 31 MARS 2016 A 20H30**

*Article L2121-25 et R.121.9 du Code Général des Collectivités Territoriales*

• **MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :**

**Présents :** M. Jean-Pierre BETEND, Mme Chrystel BURNIER M. Gilbert COLLINI, M. Jean-Marc DESVIGNES, M. Christophe FOURNIER, Mme Véronique FOURNIER-MAQUIN, M. Florent LAMOSSIÈRE, Mme Jacqueline LODS, Mme Christiane PERILLAT-CHARLAZ, Mme Anne-Sophie PESSAY.

**Excusés :** M. Laurent BADONE (procuration Christophe FOURNIER), Mme Patricia PASSERAT (procuration Véronique FOURNIER MAQUIN)

**CITOYENS D'HONNEUR PRESENTS :** MM. Loïc BAUWENS, Patrick LABOUREY, Carmelo MACHEDA.

**Excusée :** Mme Ysia LANDONI.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Mme PERILLAT-CHARLAZ Christiane, désignée par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire.

Il est procédé au tirage au sort des 7 prochains citoyens d'honneur.

Les personnes tirées au sort sont : MM. ALBALADEJO Christophe, BETEND Marc, CHEVRIER Jean-Paul, HUDRY CLERGEON Simon, Mmes GUILLERMOND Laura, QUERNEC Gwenaëlle, TOCHON-FERDOLLET Nathalie.

\*\*\*\*\*

**1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL.**

M. Le Maire Christophe FOURNIER fait approuver le compte-rendu du dernier conseil municipal : **approbation à l'unanimité.**

**2) ATTRIBUTION DE LOGEMENTS A L'ABBAYE :** 3 logements sont disponibles à l'Abbaye : un T2, un T3 et un T4 ; 5 dossiers ont été étudiés. Un tableau établi par la commission sociale est présenté.

Pour le T3 disponible au 15 avril : **Vote à l'unanimité** pour le dossier n°2 (famille de 2 personnes).

Pour le T4 disponible au 1<sup>er</sup> mai : **Vote à l'unanimité** pour le dossier n° 3 (famille de 4 personnes).

En ce qui concerne le T2, les membres de la commission feront une proposition d'attribution ultérieurement.

**3) ECHANGE DE TERRAINS :** M. Dole a demandé que soit régularisée l'emprise de la route de la Pesse : pour cela, il cède gratuitement la parcelle 1345A à la commune qui prend en charge le coût de l'acte notarié soit 906€ TTC.

**Vote : 1 contre et 11 pour**

**4) CONVENTION ENTREMONT – SIVOM DE L'Aa et de la Colme :** Le secteur du Pont du chef-lieu et de la RD12 forme un premier plan important pour la « fenêtre » qui s'ouvre sur le site de l'abbaye. Une des parcelles formant cet espace appartient au SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme (parcelle cadastrée B240). La commune souhaite procéder à la réfection des murets de cette parcelle et à la réalisation d'un chemin en stabilisé pour la sécurisation des piétons et des cyclistes. Pour ce faire, une convention de mise à disposition de la parcelle a été élaborée. Lors de la vente du centre de vacances prévue à l'automne prochain, une servitude de passage sera inscrite dans l'acte de vente entre le SIVOM et la mairie de Gravelines. Un engagement écrit va être rédigé dans ce sens par M. le Maire de Gravelines.

**Vote pour l'accord de principe : à l'unanimité**

**5) GROUPEMENT DE COMMANDES :** un nouveau groupement de commande entre les communes de La Clusaz, Saint Jean de Sixt, Le Grand Bornand, Manigod et Entremont est proposé pour le balayage de la chaussée dans le cas d'une éventuelle intervention. Ce marché n'engage nullement à utiliser les prestations proposées. Le seuil limite de commande est fixé à 2000€ pour la commune d'Entremont. **Vote à l'unanimité.**

**Désignation du titulaire :** M. Gilbert COLLINI ; **désignation du suppléant :** M. Jean-Marc DESVIGNES

**Vote à l'unanimité**

**6) RENFORCEMENT ELECTRIQUE SECTEUR DES PLAINS :** le renforcement électrique sur le secteur des Plains va être réalisé en profitant de la tranchée du 63000V. Le coût total est de 91780€ HT subventionnés à 80% soit un reste à charge pour la commune de 18353,16€HT (montant réglé en une seule fois en 2017).

**Vote : 1 abstention et 11 pour.**

**7) ETUDE DE FAISABILITE : Chantiers d'Histoire et d'Architecture Médiévale :** la 1<sup>ère</sup> phase de réfection du mur de soutènement de l'église abbatiale va commencer en juillet prochain. Afin de mettre en place ce chantier de bénévoles qui consiste en une conservation-restauration, une étude de faisabilité a été réalisée par le C.H.A.M.

Ce dossier a été adressé à notre architecte du patrimoine, M. DESGRANDCHAMPS et à l'architecte des bâtiments de France, Mme BOREL. Cette dernière a émis des observations qui ont été transmises au directeur du CHAM.

A noter que les chantiers d'insertion mettront à disposition deux véhicules pour ces jeunes durant les week-ends.

**8) ATTRIBUTION LOCAL "LES LAMPIONS"** : M. L. GOBERT, président des Lampions, a sollicité la mise à disposition d'un local dans les combles de la mairie pour stocker du matériel.

**Vote : 2 abstentions et 10 pour** Une convention d'occupation devra être établie.

### **9) LIAISON DOUCE "LA CÔTE"**

Suite aux cessions de parcelles par MM. PERNET et AUMONIER sur le secteur de La Côte, un tracé de liaison douce va être réalisé.

Avant que l'agent technique n'intervienne avec la mini-pelle, des travaux de nettoyage doivent être effectués.

Un mail collectif va être adressé pour proposer une 1<sup>ère</sup> journée de travaux dès le samedi 2 avril à partir de 9H30.

### **10) MODALITES D'UTILISATION DE LA PHOTOCOPIEUSE :**

Dorénavant, les photocopies seront payantes pour les associations et les particuliers.

Photocopie A4 : 0,25€ pour le noir et 0,50 € pour la couleur.

Photocopie A3 : 0,50€ pour le noir et 1€ pour la couleur.

Ces tarifs seront applicables à compter du 4 avril 2016.

**Vote à l'unanimité.**

**11) CONVENTION SONORISATION COMMUNALE** : Une première convention avait été signée en 2013 entre la commune et M. Nicolas ANGELLOZ-NICOUD. Ce dernier a adressé un courrier stipulant qu'il était toujours disponible pour être désigné comme responsable de la sono.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer une nouvelle convention pour une durée de 1 an.

**Vote à l'unanimité.**

### **12) QUESTIONS DIVERSES**

- Aménagement des rives du Borne-secteur du chef-lieu : des étudiants de l'école d'ingénieurs de Genève HEPIA (Haute Ecole du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture), mandatés par le SM3A, sont intervenus cette semaine pour une première phase de travail sur le terrain. Deux scénarii vont être proposés ; une restauration de la berge seule et une restauration plus ambitieuse avec un aménagement paysager global.

- Toits de la maison de la Place et de l'église : Mme Borel, architecte des bâtiments de France, propose de nous indiquer le nom d'un couvreur capable d'évaluer les travaux à effectuer à minima. Le conseil municipal donne son accord.

- Travaux du réseau d'eau potable : la 1<sup>ère</sup> tranche conditionnelle de chez Tonnerre jusqu'au Plains sera terminée le 1<sup>er</sup> avril. La tranche ferme (3 mois de travaux) commencera aussitôt après dans le secteur « Lortier-Montessuit ». Puis viendra le secteur de la Côte. In fine, 2kms de canalisations seront changés.

- Affaires scolaires : une deuxième réunion pour le PEDT a eu lieu avec la présence de Mme TABURET-LEGEDIC, inspectrice de l'éducation nationale. Nous pouvons noter un taux important de participation des enfants aux activités périscolaires.

- Sentiers et ONF : il est intéressant de prévoir des bouclages aux niveaux des différents circuits : démarche que la CCVT encourage. A ce titre, un RDV est prévu avec l'ONF. Le garde forestier procèdera également au cubage du bois qui vient d'être coupé derrière la remise de M. DESVIGNES ainsi que celui coupé vers la décharge de l'Overan au moment de l'étude réalisée par le SM3A.

- Travaux d'enfouissement de la ligne Haute tension : ils reprendront la semaine prochaine sur le secteur entre le rond-point et l'ancienne scierie.

- Réservoir de Malvoisin : une unité de chlore a été installée. Elle sera mise en route lorsque les analyses faites par l'ARS le nécessiteront.

- Travaux sur la route de la Pesse : les divers aléas rencontrés au moment des travaux ont entraîné un surcoût de 6160,60€HT soit un coût total de 60 169,60 € HT au lieu de 54 000€HT.

La séance est levée à 22h00.

A Entremont, le 2 avril 2016

Le Maire,  
Christophe FOURNIER,

